PREFECTURE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE.

Demande d'autorisation d'extension en superficie et en durée de l'exploitation
de la carrière dite « La Devèze »
par la SARL SALLES et Fils
sur le territoire de la commune de Marchastel

Le public est informé qu'en application du code de l'environnement, l'arrêté n° PREF-BCPEP 2016162-0003 du 10 juin 2016 prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur le projet présenté par la SARL SALLES et Fils, dont le siège social est Route de Marvejols – BP n° 20, 48100 Saint Léger de Peyre en vue d'obtenir l'autorisation susvisée. Cette enquête publique se déroulera **du lundi 4 juillet 2016 au jeudi 4 août 2016 inclus, soit pendant 32 jours,** à la mairie de Marchastel.

Un dossier comprenant notamment l'étude d'impact, le résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative environnementale sera déposé en mairies de Marchastel, Nasbinals, Malbouzon, Recoules d'Aubrac, Prinsuejols, et pourra être consulté par le public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet des services de l'Etat www.lozere.gouv.fr. à la rubrique « Publication/enquêtes publiques.

Toute personne peut obtenir des renseignements sur le dossier auprès de monsieur Hervé Salles, gérant de la SARL Salles et Fils, route de Marvejols BP n° 20 48100 Saint Léger de Peyre. Tel. : 04-66-32-27-98.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture - bureau de la coordination des politiques et des enquêtes publiques.

M. Hubert CAYREL, retraité de la fonction publique territoriale, désigné par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire-enquêteur, recevra personnellement le public à la mairie de Marchastel les :

- lundi 4 juillet 2016, de 14h00 à 17h00,
- mardi 19 juillet 2016, de 14h00 à 17h00,
- jeudi 4 août 2016, de 14h00 à 17h00.

M. Emmanuel INESTA, fonctionnaire de l'Equipement, en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

.../...

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public sur ce projet pourront être :

- soit consignées sur les registres d'enquête déposés dans les mairies susvisées,
- soit adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Marchastel, siège de l'enquête publique,
- soit présentées verbalement au commissaire-enquêteur lors de ses jours et heures de permanences.

A l'issue de l'enquête, le mémoire en réponse du demandeur, le rapport contenant les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposés à la préfecture de la Lozère (secrétariat général - bureau de la coordination des politiques et des enquêtes publiques, faubourg Montbel - 48000 Mende), dans les mairies précitées pour y être consulté pendant un an et mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat : www.lozere.gouv.fr .

Au terme de la procédure, le préfet statuera sur la demande d'autorisation d'extension de l'exploitation de la carrière.

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale

Marie-Paule DEMIGUEL